

## RAIDLIGHT: IMPLANTATION D'UNE NOUVELLE ENTREPRISE SUR NOTRE COMMUNE.



### LE MOT DU MAIRE



#### Chartroussines, Chartroussins,

Vous devez sans doute tous être au courant maintenant de l'installation d'une nouvelle entreprise sur notre commune. L'avancement du dossier (compromis signé, permis déposé ...) me permet de vous apporter des informations complémentaires sur cette entreprise comme je m'y étais engagé lors du dernier bulletin.

Nous avons voulu éditer un numéro spécial du Bulletin municipal pour vous présenter plus complètement l'entreprise Raidlight, son fondateur et Président Benoit LAVAL, son équipe et, au-delà, les enjeux et opportunités formidables que cette entreprise offrent à notre territoire de Chartreuse en général et notre commune en particulier, tant sur le plan économique, que touristique.

Vous trouverez dans ce numéro les informations qui vous manquent, que vous pourrez compléter lors d'une réunion publique qui aura lieu le **mardi 8 juin à 20h00 à la salle des fêtes**.

#### UN PROJET DE TERRITOIRE.

Je voudrais souligner ici l'exemplarité dans la gestion de ce dossier qui demandait réactivité, compétences professionnelles et forte volonté politique. Le travail effectué tout au long de ces derniers mois en partenariat étroit avec la Communauté de Communes Chartreuse-Guiers et le Parc naturel régional de Chartreuse a permis de concrétiser très rapidement l'installation de Raidlight dans notre commune, ce qui n'était pas gagné d'avance.

La Communauté de Communes Chartreuse-Guiers (CCCG), sollicitée en premier lieu, par la société Raidlight à la recherche d'un site pour son entreprise a proposé un terrain sur la Zone Industrielle Chartreuse-Guiers. Lors d'une première rencontre entre M. Denis SEJOURNE, Vice-président à l'économie de la CCCG, accompagné des techniciens du PNRC et de la CCCG, et les dirigeants de Raidlight, les échanges ont permis de mieux cerner les demandes de l'entreprise et ainsi proposer un terrain sur la commune de Saint-Pierre de Chartreuse répondant au cahier des charges très précis de Raidlight. Sans cette proposition Raidlight se serait implanté dans un autre massif.

Une visite du site le jour même a permis à la Chartreuse de rester «dans la course» face au Vercors et aux Bauges.

A partir de ce moment là, plusieurs réunions sont organisées, sur un rythme élevé, afin de rencontrer le personnel de Raidlight, qui pour partie va venir s'installer sur le massif, et afin de travailler sur le projet d'implantation sur la commune.

Le projet prend forme, les solutions sont trouvées les unes après

les autres, et la décision est prise par M. LAVAL : ce sera St-Pierre de Chartreuse.

Je ne rentrerai pas dans le détail des réunions techniques qui se sont enchaînées, mais je voulais une nouvelle fois dire que nous avons démontré, s'il en était encore besoin, que le travail en partenariat avec la CCCG, le PNRC, cette collaboration avec des acteurs économiques et touristiques du massif, sont indispensables pour réussir à valoriser notre territoire et attirer d'autres porteurs de projets. Seul nous n'y arriverons pas.

Ce raisonnement, j'en suis convaincu, est valable pour d'autres sujets d'actualité.

#### L'ENTREPRISE RAIDLIGHT SUR LA COMMUNE.

Vous découvrirez l'entreprise et les enjeux liés à son implantation dans ce Bulletin Municipal mais je voudrais rajouter quelques informations quant au site et aux adaptations nécessaires que cela induira sur le fonctionnement de la commune.

Le cahier des charges de Raidlight est très précis et le seul terrain qui correspond, tant sur le plan de la maîtrise foncière par la commune (rapidité) que sur la localisation au cœur du village (volet touristique) ou celui de la viabilisation (réseaux) ou encore sur le plan du POS est celui du «Parking du Bourg».

Nous avons vendu une partie de la parcelle à l'entreprise Raidlight à un prix de 30 €/M<sup>2</sup>, inférieur donc à l'évaluation des domaines (80 €/M<sup>2</sup>). L'effort fait sur le prix correspond à la participation de la collectivité, obligatoire, liée aux subventions de la Région et du Département dont bénéficie l'entreprise au titre de l'aide sur l'immobilier d'entreprise. Toutefois, vous comprendrez aisément que cette participation est sans commune mesure par rapport aux bénéfices d'une telle implantation que ce soit au niveau des retombées économiques directes et indirectes, d'image, de tourisme...

Nous avons conscience des changements que va apporter cette implantation mais nous mettons tout en œuvre pour que tout se passe au mieux.

Voilà, il ne me reste plus qu'à vous dire ma très grande satisfaction à accueillir cette entreprise et les hommes et femmes qui la composent. Dans une période économique très difficile qui ne nous épargne pas, avoir réussi à séduire et convaincre le personnel et les dirigeants de Raidlight de venir s'installer dans notre territoire de montagne doit tous nous convaincre que nous avons des atouts et que nous devons les valoriser en permanence.

Bienvenue en Chartreuse à Raidlight !

Christophe SESTIER,  
Maire de St Pierre de Chartreuse

## LE POINT DE VUE DU P.N.R. DE CHARTREUSE



La charte du Parc Naturel Régional de Chartreuse met au cœur de son projet le développement économique durable du territoire, indispensable pour permettre aux populations de rester sur place et donner aux collectivités les moyens de développer les services que celles-ci demandent.

Dans ce cadre, diversifier les activités touristiques en valorisant l'attractivité du massif est un enjeu essentiel. C'est pourquoi le Parc a répondu sans hésiter à la demande de la commune de St Pierre de chartreuse et de la Communauté de communes Chartreuse – Guiers d'accompagner le projet d'installation de Raidlight. En effet, outre les emplois qu'apporte cette entreprise, il s'agit d'un projet inscrit dans le pôle de compétitivité Sportaltech, qui illustre ce que l'innovation peut apporter à la montagne ; c'est aussi un projet fédérateur, qui développera des synergies entre l'activité économique d'une entreprise privée et la création d'une « station de trail » portée par les collectivités et ouverte et aux professionnels de la montagne ; enfin, ce sont des retombées attendues sur le territoire, pour les hébergeurs, les accompagnateurs, les commerçants, les services.

D'autres territoires de montagne étaient aussi candidats pour accueillir Raidlight. L'entente étroite entre la commune, la communauté de communes, le Parc, mais aussi la mobilisation d'acteurs culturels comme le musée de la Grande Chartreuse ont été un élément déterminant dans le choix final de l'entreprise. Ceci illustre la façon dont nous devons travailler pour valoriser nos atouts dans la rude compétition que nous connaissons aujourd'hui.

La présidente du Parc naturel régional de chartreuse  
Eliane Giraud

## BENOÎT LAVAL QUELQUES LIGNES DE SON PALMARÈS



### TRAIL :

- Vice-Champion de France de Trail
- 2°, 4° et 5° au Grand Raid de la Réunion
- 9° au MARATHON DES SABLES
- 11 victoires au DEFI DE L'OISANS
- 1 victoire à l'Annapurna Mandala Trail
- 5ème au Championnat de France des 100km sur route
- 13ème aux 100km de Millau

### ORIENTATION :

- Vainqueur du Trophée Mondial des Raids-Orientation IOF
- Vice-Champion de France de Raids-Orientation (x3)

### RAQUETTE A NEIGE :

- Champion de France de raquette à neige (x2)
- 6ème à la COUPE D'EUROPE de Raquette à neige

### RANDONNÉE :

- Expédition solo à l'Aconcagua (6.985m)
- Traversée solo des Pyrénées (520km)
- Bivouac au sommet du Mont-blanc

(www.benoitlaval.com)

## PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE

RaidLight

Ingénieur textile de formation, et spécialiste des courses à pied longues distances, Benoît LAVAL, crée en 1999 la marque RAIDLIGHT, produits de sport, pour répondre aux besoins des coureurs et pratiquants. Il développe son palmarès en parallèle à la notoriété de RAIDLIGHT, et appuie son savoir-faire sur le conseil aux pratiquants et la présence sur le terrain. Par ce travail de terrain et des produits innovants, RAIDLIGHT est devenue une marque leader sur le marché du Trail et des Courses d'Orientation et commence à se positionner sur le marché de la randonnée avec comme premiers clients Nature et Découvertes ou le Vieux Campeur.

RAIDLIGHT crée, fabrique et commercialise des vêtements, des sacs à dos, des bâtons, pour la course à pied et la randonnée. Les fonctionnalités des produits sont la légèreté, l'ergonomie et de répondre à un besoin utilisateur.

En 10 ans, cette entreprise a créé 19 emplois et avec une croissance de 30%/an elle réalise 2 millions d'euros de chiffres d'affaires dont la moitié sur une plate forme de vente sur internet et le reste par des revendeurs.

RaidLight , UNE MARQUE DIFFERENTE



### Une marque de passionnés!

Pour Benoît Laval, fondateur de la société en 1999, « le métier principal de Raidlight, c'est la passion du sport ». Passionné par toutes les activités outdoor, trailer, raider de bon niveau, il réfléchit toujours à la conception de produits légers, astucieux et fonctionnels pour :

- le trail et la course nature
- la randonnée légère
- le running et le marathon
- les raids multisports
- l'orientation

Les produits Raidlight sont adaptés à la pratique de chacun, du coureur extrême au randonneur passionné.



### Une marque innovante !

Innovante car interactive, avec la plate forme internet web 2.0, ce n'est pas seulement la présentation des produits mais c'est aussi et surtout le partage d'expérience, avec l'atelier de conception et le Team Raidlight, le 1er Team ouvert à tous!

Raidlight développe ses produits selon 2 modes :

Le mode expérience : « notre » et « votre » expérience de terrain.  
Le mode scientifique : membres du pôle de compétitivité SPORALTEC depuis 2007. Cela stimule notre démarche d'innovation et enrichit nos compétences en amont et en aval de nos produits.



### Une marque Eco-responsable !

De part notre implantation au cœur d'un territoire naturel, nous aimons le cadre naturel dans lequel nous pratiquons notre activité. Nous ne pouvons pas nous prévaloir d'être neutre écologiquement. Pas de grands discours aujourd'hui, pas de démarche mode-marketing. Nous préférons des produits simples et réellement efficaces, plutôt qu'un sac à dos éco-conçu qui ne répondrait... au'à ce critère.



Entreprise sociale dont 20% des bénéfices sont distribués aux salariés, Raidlight a lancé une gamme spécifique 100% fabriquée en France :  
MadeinFrance by Raidlight®

## DU COTÉ DE LA COMCOM



Sollicitée par la société Raidlight qui était à la recherche d'un site en moyenne montagne pour y installer son site de recherche et développement ainsi que sa base logistique, la Communauté de Communes Chartreuse-Guiers a saisi l'occasion de mettre en exergue notre territoire, et de proposer à cette entreprise un terrain sur la ZI Chartreuse-Guiers, seule zone de sa compétence.

Lors d'une rencontre avec les dirigeants de la société Raidlight, nous avons pu mesurer tout l'intérêt que cette entreprise avait pour notre territoire mais aussi que notre proposition de terrain ne convenait pas aux besoins de l'entreprise d'être en montagne, proche de la nature et des sentiers propices aux tests des produits de Trail qu'elle commercialise. L'opportunité d'attirer la société Raidlight sur notre territoire ne pouvait passer que par une proposition de terrain sur la commune de Saint Pierre de Chartreuse et le jour même, un contact avec le Maire, Christophe Sestier, permettait de proposer à cette société un terrain répondant à son cahier des charges.

Je me réjouis de cette collaboration entre la Communauté de communes Chartreuse-Guiers et la commune de Saint Pierre de Chartreuse, collaboration active et efficace, réalisée dans une volonté de réussite économique qui nous a permis d'attirer cette entreprise de 19 salariés en y associant le Conseil Général et le Parc naturel régional de Chartreuse. La Communauté de communes a joué, à cette occasion, son rôle de représentant de son territoire mais également de chaque commune de celui-ci.

Continuons à œuvrer tous ensemble pour que cette réussite économique soit la première d'une longue série après une période de crise économique qui n'a pas épargné notre territoire.

Cordialement,

Denis SEJOURNE  
Vice-Président CCCG à l'économie

## PRÉSENTATION DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT

### PROJET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE

Le projet de développement de l'entreprise : « s'intégrer dans le territoire pour un développement économique de 19 à 35 salariés dans 3 ans autour d'un projet de Labo R&D OUTDOOR ouvert avec la mise en place de synergie touristique ». Ce développement passe par l'implantation d'un nouveau Bâtiment Basse Consommation en ossature bois au cœur du village de Saint-Pierre de Chartreuse.

L'objectif de l'entreprise c'est :

- Assurer le développement de RAIDLIGHT par la mise au point des produits Outdoor de demain au cœur d'un laboratoire grandeur nature
- Assurer le développement des produits de demain en lien avec les utilisateurs en faisant venir et participer 15 000 sportifs et randonneurs par an au travers de son laboratoire R&D et de son Centre d'Accueil et d'Entraînement.

Parallèlement au développement économique nous allons développer en partenariat avec RAIDLIGHT et le Parc naturel régional de Chartreuse une véritable station de Trail avec un certain nombre de parcours balisés ainsi que des parcours d'entraînements.

RAIDLIGHT EN CHARTREUSE C'EST :

- 13 à 16 familles pour la Chartreuse en janvier 2011
- 6 à 10 embauches sur place immédiatement
- 10 000 colis expédiés par la Poste par an
- 35 emplois d'ici 3 ans
- 15 000 visiteurs par an
- Seulement 4 à 6 camions de livraison par an
- Un apport d'image avec plus de 650 000 fois/an cité la Chartreuse et Saint Pierre de Chartreuse

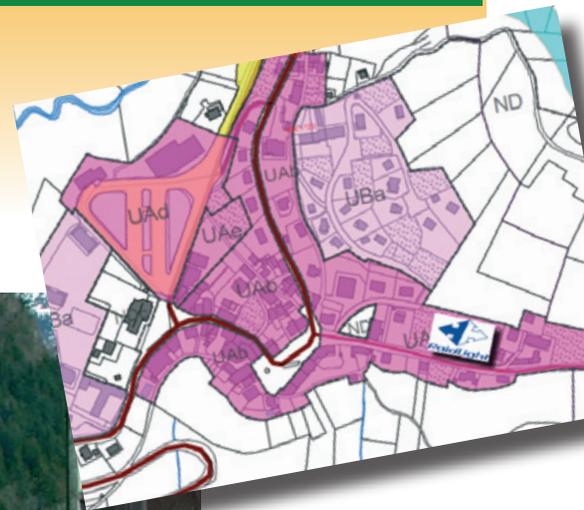


## D'UNE ENTREPRISE À UNE AUTRE

La seule parcelle dont les caractéristiques répondaient au cahier des charges de l'entreprise, aux disponibilités, réseaux et POS est celle sur laquelle se trouve «le parking du bourg ».

Sur cette parcelle l'entreprise va développer 2 bâtiments et la commune va aménager un parking d'une vingtaine de places.

Le stationnement et la borne pour les campings cars ainsi que d'autres places de parking seront créés à proximité du bourg et ce dès cette année.



# LA CONSTRUCTION

- 1 bâtiment de 700 m<sup>2</sup> au sol constitué d'un labo recherche et développement, les bureaux nécessaires à l'entreprise, le Centre d'Accueil et d'Entraînement, une zone de logistique pour la préparation des commandes, un espace permettant d'accueillir des stages et formations et un magasin d'usine.

- 1 bâtiment de 130 m<sup>2</sup> au sol servant de logement de gardien et de point d'appui pour le personnel itinérant ou décentralisé.

